Commune de DUERNE (69)

# Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme



4f

## **EMPLACEMENT RESERVES**



#### <u>PLU</u>

Approbation le: 18 juin 2019

#### Révisions et modifications :

- Modification n°1 approuvée par délibération le XX/XX/XXXX

- ..





### LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

L'article L.151-41 du code de l'urbanisme stipule que « le règlement des plans locaux d'urbanisme peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués :

- 1° Des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics dont il précise la localisation et les caractéristiques ;
- 2° Des emplacements réservés aux installations d'intérêt général à créer ou à modifier ;
- 3° Des emplacements réservés aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques ».

La commune de Duerne a défini plusieurs emplacements réservés qui sont reportés sur le plan de zonage et dont les caractéristiques sont précisées ci-dessous.

NUMERO	DESIGNATION DE	SUPERFICIE OU	BENEFICIAIRE	EVOLUTION
	L'EMPLACEMENT	LONGUEUR		
		OU PARCELLES		
1	Elargissement du chemin des Gardes	Plate-forme 8 m	Commune	389 Chemin 192 192 193 674 203 586 204

NUMERO	DESIGNATION DE L'EMPLACEMENT	SUPERFICIE OU LONGUEUR OU PARCELLES	BENEFICIAIRE	EVOLUTION
2	Sur la parcelle 659, aménagement d'une zone de fonctionnement du réservoir d'eau	437 m²	Commune	Chemin Oe Cions 659
3	Cheminement piéton et accès au parking à partir de la RD 489 et accessibilité de la nouvelle zone d'urbanisation de Puits St Jean	Plate-forme de 8 m 125 m²	Commune	195 Nationale

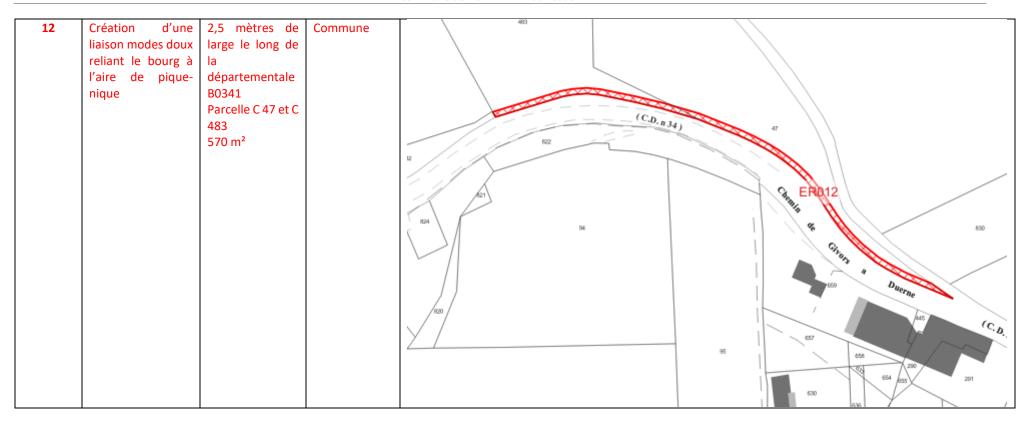
NUMERO	DESIGNATION DE L'EMPLACEMENT	SUPERFICIE OU LONGUEUR OU PARCELLES	BENEFICIAIRE	EVOLUTION
4	Passage piéton de la route départementale jusqu'à Puits St Jean	Largeur 5 m (235 m²)	commune	366 315 605 513 807 317 de
5	Aménagement du carrefour entre la rue des écoles et la Route départementale 489	Parcelles 340 et 378 (35 m²)	Commune	521 340378 n 89 336 335 3 522 341 339 337 5 342 346 6 778

NUMERO	DESIGNATION DE L'EMPLACEMENT	SUPERFICIE OU LONGUEUR OU PARCELLES	BENEFICIAIRE	EVOLUTION
6	Elargissement du chemin du couvent et sécurisation du carrefour avec le chemin rural n°10	Plate-forme 8 m	PPRIME DANS LA	530 530 684 531 684 531 604 604 604 603 602 604 77
7	Aménagement du carrefour du couvent	400 m <sup>2</sup>	Commune	660 622 125 508

NUMERO	DESIGNATION DE L'EMPLACEMENT	SUPERFICIE OU LONGUEUR OU PARCELLES	BENEFICIAIRE	EVOLUTION
8	Extension des équipements sportifs, culturels et associatifs, parcelle 507	7 600m²	Commune	75.3 5.43 4.55 5.05 5.05 5.08 5.08

NUMERO	DESIGNATION DE L'EMPLACEMENT	SUPERFICIE OU LONGUEUR OU PARCELLES	BENEFICIAIRE	EVOLUTION
9	Elargissement du chemin du Rocher et élargissement du carrefour avec la départementale	Plate-forme 8 m	Commune	LOYARD  538  538  537  223  75  88  615  538  539  530  530  530  530  530  530  530
10	Aménagement du carrefour de la RD 489 / chemin du Rocher / chemin des Etoiles	Parcelles 215 et 216 420 m <sup>2</sup>	Commune	568 569 LOYARD  120 215 V.C. n402

NUMERO	DESIGNATION DE L'EMPLACEMENT	SUPERFICIE OU LONGUEUR OU PARCELLES	BENEFICIAIRE	EVOLUTION
11	Création d'une liaison modes doux reliant le bourg à la zone d'activités	2,5 mètres de large le long de la départementale B0341 Parcelle 746 m²	Commune	EHOTI AUX



Les superficies sont données à titre indicatif, seul un bornage peut définir les surfaces exactes.